

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3509

Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et Bouygues Immobilier, dans le cadre de l'exposition "Lyon sur le divan, les métamorphoses d'une ville" du 17 novembre 2017 au 17 juin 2018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3509 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEES GADAGNE ET BOUYGUES IMMOBILIER, DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "LYON SUR LE DIVAN, LES METAMORPHOSES D'UNE VILLE" DU 17 NOVEMBRE 2017 AU 17 JUIN 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 novembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée d'histoire de Lyon présente, du 17 novembre 2017 au 17 juin 2018, l'exposition « Lyon sur le divan, les métamorphoses d'une ville ». L'exposition, consacrée à l'urbanisme de Lyon, explore de manière décalée, poétique, mais aussi sérieuse, les grandes transformations que la ville a connues au fil des derniers siècles.

Fidèle à sa vocation, le musée souhaite donner ainsi à comprendre la ville contemporaine à travers l'originalité de son urbanisme et les nombreuses mutations qui ont façonné son visage actuel ; il souhaite aussi incarner sa mission de « musée-forum » et donner à réfléchir et débattre sur la manière dont se fabrique la ville d'aujourd'hui et de demain.

Tant dans sa préparation en amont que dans sa forme scénographique finale, cette exposition se veut un espace privilégié d'expérimentation, fondée sur des démarches collaboratives avec les habitants et explorant des dispositifs muséographiques innovants.

Le Musée est accompagné par un commissariat scientifique et un commissariat « géo-artistique » : le collectif pluridisciplinaire ANPU (Agence nationale de psychanalyse urbaine), composé d'artistes, de poètes, d'architectes et de sociologues sensibilisés à l'urbanisme et qui utilisent poétiquement le langage de la psychanalyse.

Pour cette exposition, le musée cible, notamment, un public de jeunes actifs (25-40 ans), habitants de l'agglomération qui « pratiquent » la ville au quotidien, néophytes en urbanisme.

Autour de l'exposition, le Musée d'histoire de Lyon propose une programmation montée en collaboration notamment avec les acteurs lyonnais qui réfléchissent sur la ville aujourd'hui (CAUE, Agence d'urbanisme, Archipel, etc.).

Cette exposition évoquant l'évolution urbaine de Lyon, Bouygues Immobilier a souhaité s'engager dans une démarche de parrainage afin d'y associer son nom et de valoriser le contenu de l'exposition *Lyon sur le divan* et son approche artistique auprès de ses salariés et auprès du public de l'exposition.

A travers ce parrainage, il s'agit pour Bouygues Immobilier d'apparaître aux côtés des grands projets urbanistiques passés et à venir et de se positionner vis-à-vis du public et des décideurs, comme un acteur majeur de l'évolution urbaine de Lyon.

Bouygues Immobilier a donc proposé à la Ville de Lyon / Musées Gadagne d'apporter son soutien en devenant parrain de cette exposition, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Bouygues Immobilier	<p>Le parrain s'engage à contribuer à la programmation événementielle liée à l'exposition « Lyon sur le Divan – Les métamorphoses d'une ville », à travers une contribution en nature, en assurant l'intervention de l'association « Chic de l'archi ! » qui proposera au grand public de participer à la création d'une œuvre collective sur la thématique « ma ville rêvée », dans les ateliers et grande cour des musées, les 18 et 19 mars 2018.</p> <p><u>TOTAL DE L'APPORT : 3 000 € HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun).</u></p>	<p>1. Figuration du logo Bouygues immobilier sur le plan de communication médium de l'exposition, à savoir les supports de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affiches 40 x 60 cm, de la campagne de communication de l'exposition, 400 exemplaires diffusés sur 400 points (commerces et lieux de culture sur Lyon et son agglomération). Valorisation : 700 € HT. - Dépliants de communication de l'exposition, 35 000 exemplaires diffusés sur 400 points de Lyon et son agglomération. Valorisation : 700 € HT. - Cartes postales de l'exposition, 20 000 exemplaires diffusés sur 100 points de Lyon et son agglomération. Valorisation : 600 € HT. - Cartons d'invitation au vernissage de l'exposition, 3 000 exemplaires, diffusion fichier institutionnel des Musées Gadagne. Valorisation : 500 € HT. <p>2. Mise à disposition du parrain de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 27 entrées à l'exposition Lyon sur le divan visites libres. Valorisation : 8 € par personne, soit 216 € (non soumis à TVA). - 10 entrées et visites guidées à l'exposition Lyon sur le divan. Valorisation : 11 € par personne, soit 110 € (non soumis à TVA). - 2 balades urbaines d'1h30 dans la ville sur la thématique choisie par Bouygues immobilier dans le cadre de l'offre déjà existante du musée, pour 20 personnes. Valorisation : 85 €/unité soit 170 € (non soumis à TVA). <p><u>TOTAL DES CONTREPARTIES: 2 996 € dont 2 500 € soumis à TVA dans les conditions de droit commun et 496 € non soumis à TVA.</u></p>

Le parrainage est formalisé dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1- La convention de parrainage susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et Bouygues Immobilier pour l'exposition « Lyon sur le divan, les métamorphoses d'une ville » est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les dépenses correspondantes, soit 3 000 €(soumis à TVA), seront prélevées sur les crédits du budget principal 2017, nature 611, ligne de crédit 90202, fonction 322, programme EXPOGD, opération PRADEL, opération nature COMMUNIC.

4- Les recettes correspondantes, soit 2 996 €(dont 2 500 €soumis à TVA et 496 € nets de TVA) seront imputées sur les crédits du budget principal 2017, nature 7788, ligne de crédit 67542, fonction 322, programme EXPOGD, opération EXTEMP1, opération nature ON3.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER